



Les Randonneurs de La Cha  
93, place de l'Eglise  
74230 DINGY-SAINT-

Séjour en coorganisation avec le CDRP74

N° voyage FFR  
FR005495



## SEJOUR : LE COTENTIN entre terre et mer

Niveau des randonnées

du 1<sup>er</sup> au 8 septembre 2018

Durée : 8 jours et 7 nuits

Animateurs responsables du séjour :  
Odette DEGRANGE et Muriel DAL GOBBO

Effort	Tech	Risque
Bleu 2	Bleu 2	Bleu 2

Organisation et gestion : *Club des randonneurs de La Cha*

Logement : *Gîte « Les Pierres Bleues » à SURTINVILLE (Manche) en gestion libre.*

Acheminement : *Train (Annecy-Cherbourg - AR) ; Métro pour changement de gare SNCF à Paris, puis véhicules de location.*

Equipement : *Equipement classique de randonnée, sans oublier chapeau, crème solaire, lunettes de soleil, vêtements de pluie, bâtons de marche et maillot de bain.*

Formalités : *Carte nationale d'identité.*

La licence FRP est obligatoire

Prix global : 540 Euros

Ce prix est susceptible de modification, à la hausse ou à la baisse, en fonction d'éléments qui pourraient évoluer d'ici notre départ ou qui ne sont pas encore définitifs (comme les tarifs d'acheminement SNCF 2018 et le nombre de participants).

<u>Il comprend :</u>	<u>Il ne comprend pas</u>
Trajets et transports mentionnés au programme. Hébergement et repas en gîte, en gestion libre.	Les 8 pique-niques ou repas du midi L'assurance annulation (voir FFRP) L'acheminement en Gare d'Annecy en général, tout ce qui n'est pas dans « le prix comprend »

**Maximum Participants : 18 personnes - Minimum : 15 personnes**

**Paiement : 180 € à la réservation - 180 € le 31/05 et 180 € le 31/07/2018**  
(Joindre les 3 chèques à votre inscription, ils seront encaissés aux dates prévues).

**Renseignements : O. DEGRANGE 04.50.02.10.07 ou 06.81.60.45.59**

**M. DAL GOBBO 04.50.02.88.13 ou 06.73.62.56.79**



**Assurances** : Votre licence FFRando vous assure une couverture assurance assistance-rapatriement.

**Assurance annulation et interruption de séjour (facultative): 21 €**

Notice consultable sur le site de l'association : <http://randonneursdelacha.com>

Rubrique : **SEJOURS-VOYAGES**

Le Bulletin d'inscription et le paiement de l'assurance par chèque séparé à l'ordre du Club, sont à fournir, obligatoirement, à l'inscription.

## DESCRIPTION DU SEJOUR

### PROGRAMME (Descriptif par jour des randonnées)

**Jour 1** : 1/9/2018 : Départ Gare SNCF d'Annecy prévue à 6 h 45 - Arrivée prévue à Cherbourg à 15 h 19, puis minibus jusqu'à Surtainville - Prévoir son pique-nique du midi.

**Jour 2** : 2/9/2018 : Le Sentier de Jacques Prévert, poète - 14 km - D. 100.

**Jour 3** : 3/9/2018 : De Goury à Herquemoulin (14 km) ou Naville (18 km), Baie d'Ecalgrain et Nez de Jobourg.

**Jour 4** : 4/9/2018 : Les Dunes perchées d'Hattainville - 10 km - 3 h 00, peu de dénivelé.

**Jour 5** : 5/9/2018 : Vallée des moulins et Cap Levi - 10 km ou 20 km.

**Jour 6** : 6/9/2018 : Le Bocage de hameau en hameau, St-Pierre d'Arthéglise - 12,9 km - 4 h.

**Jour 7** : 7/9/2018 : Cherbourg et la Cité de la Mer; **en option** le Château de Ravalet - Dénivelé 120 - 9 km.

**Jour 8** : 8/9/2018 : Départ en minibus pour Cherbourg et trajet SNCF Cherbourg-Annecy (Gare SNCF).

Les horaires des randonnées sont donnés à titre indicatif en heures de marche effectives.

*Les conditions météorologiques, la forme physique des participants ou tout autre incident non prévisible à ce jour peuvent amener l'organisateur à modifier le programme ci-dessus.*

Voici les modalités d'inscription :

- **PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS** : par ordre d'arrivée
- **Licence FFRandonnée OBLIGATOIRE**
- **RENSEIGNEMENTS** : [odette.degrange@orange.fr](mailto:odette.degrange@orange.fr)  
[muriel.dalgobbo@orange.fr](mailto:muriel.dalgobbo@orange.fr)

**ANNULATION** : **En cas d'annulation de votre part, le Club vous retiendra les frais engagés quel que soit le motif de l'annulation.**

### ASSURANCE :

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation / interruption de séjour (conditions tarifaires spécifiées). Elle est vivement recommandée. La notice détaillée est consultable sur .... (site club ou CDRP). Si vous avez souscrit l'assurance annulation, c'est elle qui vous remboursera éventuellement si vous répondez aux conditions. Lisez bien la notice !

**BORDEREAUX D'INSCRIPTION :** Adressez votre (ou vos) bordereau d'inscription, signé(s), accompagné de votre (ou de vos) chèque de règlement, dans la boîte aux lettres du Club, à l'attention de : François TESSIER avant le 13 janvier 2018

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez demander les documents qui vous intéressent à Anne Marie Perrillat-Collomb téléphone 09 83 74 12 54.

### INSCRIPTIONS : ATTENTION : 1 bordereau par voyage

**Début : 1<sup>er</sup> décembre 2017      Clôture : 13 janvier 2018**

Après cette date, vous serez inscrit sur une liste d'attente.

Votre inscription sera prise en compte en fonction de l'ordre d'arrivée.

Transmettre votre bulletin d'inscription daté et signé et le/les chèque(s) correspondant(s) + éventuellement le bulletin de souscription à/aux assurance(s) facultative(s) complété, daté et signé et le chèque correspondant) si vous la/les souscrivez.

**Adresse : Randonneurs de La Cha -  
à l'attention de François TESSIER  
93 place de l'église**

**74230 DINGY SAINT CLAIR**

**VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION DEVIENDRA DEFINITIF  
APRES LA DATE DE CLOTURE ET APRES CONFIRMATION DU CLUB.**

